

IIIème ANNEE
No 11

NOVEMBRE
1900

VENITE ADOREMUS

ANNALES DE L'ASSOCIATION

DES

PRÊTRES-ADORATEURS

TU ES
SACERDOS
IN ÆTERNUM
SECUNDUM
ORDINEM
MELCHISEDECH.
(1^{re} s. cix. 5)

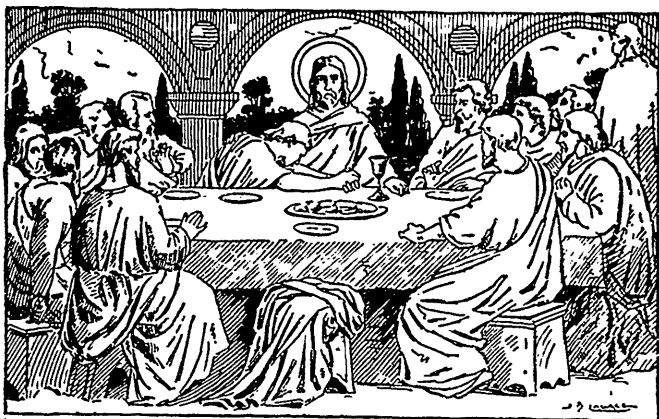


PATER
TALES QUÆRIT
QUI
ADORENT EUM
IN SPIRITU
ET VERITATE.
(JOAN. XIV, 23.)

REVUE MENSUELLE EXCLUSIVEMENT DESTINEE AU CLERGE
Abonnement : 50 cts.

Paraissant le 1er de chaque Mois.

Centre général de l'Association pour le Canada :
Montréal, 320, Avenue Mont-Royal.



Sommaire du Numéro de Novembre 1900.

Le prêtre sanctifié par sa messe. — Plan d'instruction eucharistique : la Communion des Saints et l'Eucharistie. — Sujet d'adoration : Devoirs du Prêtre envers le prochain : L'Edification, le Bon exemple. — Retraite mensuelle : sur l'édification Sacerdotale. — Petit Courrier de l'Œuvre. — Les modèles du Prêtre-Adorateur : Le Vénérable M. Olier.

LE PRÊTRE SANCTIFIÉ PAR SA MESSE

PREMIERE MEDITATION

La Messe, fin principale du sacerdoce : Loi suprême de la vie sacerdotale.

II

La nature du sacerdoce.

Ce qu'enseigne l'exemple du souverain Prêtre, qui ne vécut qu'en vue de son sacrifice à célébrer sur l'autel sanglant du Calvaire, et qui ne survit dans l'Eucharistie et dans l'Eglise que pour en perpétuer l'oblation et en appliquer les fruits au monde, la raison théologique en convient logiquement : c'est à savoir, que le Sacrement de l'Ordre, qui constitue le sacerdoce, est, par la volonté du Sauveur et par sa nature, directement institué pour l'Eucharistie ; ensuite, que la célébration

de la Messe est l'acte culminant du sacerdoce : d'où cette conséquence rigoureuse que, pour vivre conformément à la fin de son ordination et selon l'esprit de son sacerdoce, le prêtre doit ordonner sa vie, avant tout, pour le saint sacrifice à célébrer dignement et à appliquer fructueusement.

I. — Saint Paul avait dit : “ *Omnis pontifex ad offerendum munera et hostias constituitur* (1) : C'est la fin constitutive du sacerdoce que l'oblation du sacrifice. ” Saint Thomas raisonne ainsi, et son raisonnement n'est que la confirmation explicite de la parole de saint Paul : “ Le sacrement de l'Ordre est institué pour le sacrement de l'Eucharistie : car le pouvoir que donne l'ordination a pour fin ou bien la consécration de l'Eucharistie elle-même, ou bien d'autres ministères qui se rapportent tous à l'Eucharistie, qui est le Sacrement des sacrements (2). ”

Ordinis Sacramentum ad sacramentum Eucharistiæ ordinatur. — C'est le divin Instituteur des sacrements qui a fixé cette dépendance de l'Ordre vis-à-vis de l'Eucharistie. Et encore que tous les sacrements se réfèrent à celui-là, “ qui est leur fin et leur consommation (3) ”, l'Ordre y est si intimement lié qu'il semble n'avoir aucune autre raison d'être que le service de l'Eucharistie : ou son service direct, la consécration de l'Eucharistie elle-même : *Quia potestas Ordinis aut est ad consecrationem ipsius Eucharistiæ* ; ou son service indirect, tel que la préparation des matières du sacrifice, la préparation des âmes à la réception de l'Eucharistie, la digne composition de l'assemblée chrétienne qui doit assister au sacrifice, etc. : *Aut ad aliquod ministerium ordinatum ad hoc sacramentum Eucharistiæ.*

La relation de l'Ordre à l'Eucharistie est si nécessaire et si profonde, que la distinction des divers degrés dont se compose ce sacrement se prend uniquement du plus ou moins de rapprochement que chacun d'eux occupe vis-à-vis de l'Eucharistie : *Et ideo distinctio ordinum est accipienda secundum relationem ad Eucharistiam* (4).

En fait, être ordonné, c'est être consacré à l'Eucharistie ;

(1) Hebr., VIII, 3

(2) 3^a P., q. LXXVIII, a. 2.

(3) Per hoc Sacramentum non ordinatur homo ad aliquid ulterius agendum vel accipiendum in Sacramentis, cum potius sit et finis et consummatio omnium sacramentorum, ut dicit Dion. Eccl. Hier. c. III. — 3^a P., q. LXIV, a. 6.

(4) Q. XXXVII, a. 2.

car, dit encore saint Thomas, " comme les temples, les autels, les vases et les vêtements, ainsi les ministres, qui sont destinés au culte de l'Eucharistie, ont besoin d'une consécration qui les sanctifie, et, en les soustrayant aux usages profanes, les voue au service divin : cette consécration des ministres, c'est la sainte ordination (5). "

Saint Thomas semble se complaire à affirmer la nécessaire destination de l'Ordre à l'Eucharistie. " Bien que le sacerdoce, dit-il, ait pour fin de confectionner et d'administrer tous les sacrements, comme ce n'est pas directement pour eux, mais principalement pour l'Eucharistie qu'est institué le sacrement de l'Ordre, ce n'est pas le nombre des sacrements qui doit fixer le nombre de ses divers degrés, mais seulement les nécessités de l'Eucharistie, dont dérivent les autres sacrements (6). "

Aussi, l'Eucharistie est-elle la fin de toutes les fonctions saintes, de tous les offices du sacerdoce : *Hoc sacramentum est finis omnium officiorum* (7).

Et comme l'acte principal de chaque ordre prend son éminence de sa proximité plus ou moins grande de l'Eucharistie, " l'acte principal du sacerdoce est la consécration du corps de Jésus-Christ, c'est-à-dire la sainte Messe : *Principalis actus sacerdotis est consecrare corpus et sanguinem Christi* (8). "

Quelle est pour la conduite du prêtre la conclusion logique de ces raisonnements si lumineux et si puissants, qui font éclater l'étroite dépendance, la relation nécessaire du Sacrement de l'Ordre avec l'Eucharistie, et, dans l'Eucharistie, avec le Sacrifice où elle se consacre, sinon que la Messe, qui est l'acte principal du sacerdoce, doit être aussi le principe et la fin de la vie du prêtre, la loi souveraine de toute sa conduite ? Sinon encore que plus le prêtre vivra de la Messe, plus aussi il vivra de la grâce, de l'esprit et de la vertu de son ordination, ce qui veut dire qu'il sera d'autant plus parfaitement prêtre ? L'Ordre est pour la consécration du Sacrifice ; l'ordonné appartient à son Sacrifice.

(5) *Dicendum quod Ordinis sacramentum ad sacramentum Eucharistiæ ordinatur : sicut enim templum et altare et vasa et vestes, ita et ministri, qui ad Eucharistiam ordinantur, consecratione indigent ; at hæc consecratio est sacramentum Ordinis. — Ubi supr.*

(6) *Quod ordines ordinantur principaliter ad sacramentum Eucharistiæ, ad alia autem per consequens : quia etiam alia sacramenta ab eo quod in hoc sacramento continetur derivantur. — Ubi supr.*

(7) *Per Eucharistiam non deputantur homo ad aliquod officium, sed magis hoc sacramentum est finis omnium officiorum. — Q. LXIV, a. 6.*

(8) *Q. XXXVII, a. 5.*

II. — Si nous développons cet argument nous verrons que tous les dons précieux que le prêtre reçoit de Dieu dans son ordination, comme tous les privilèges dont l'entoure l'Eglise et toutes les prescriptions qu'elle lui fait pour la bonne tenue de sa vie sacerdotale, sont pour le préparer à la digne célébration de son sacrifice.

1. Le caractère sacerdotal est cette merveilleuse puissance d'action publique, déposée d'une manière inhérente et ineffaçable dans l'âme du prêtre, et qui l'investit du pouvoir que possède le divin Médiateur, de représenter le peuple devant Dieu dans l'accomplissement de ses devoirs religieux et de le conduire vers sa destinée éternelle ; puis, de représenter Dieu au peuple et de lui communiquer de sa part les dons de sa bonté, sa connaissance, son amour, ses bienfaits, et tous les biens divins. Or, le caractère est donné au prêtre en vue du sacrifice de la Messe à accomplir.

L'investiture du pouvoir, dit saint Thomas, se fait par la collation d'un signe qui se rapporte à l'acte essentiel de chaque ordre ; et comme l'acte propre du sacerdoce est la consécration de Corps et du Sang de Jésus-Christ, c'est dans la tradition du calice, accompagnée des paroles de la forme sacramentelle, que le caractère sacerdotal est gravé dans l'âme de l'ordinand (9). Et ces paroles de la forme disent bien nettement pour quelle œuvre capitale est conféré le caractère : “ *Accipe potestatem offerendi sacrificium Deo, missasque celebrandi pro vivis et defunctis* (10). ”

Ainsi, rien de plus clair : le caractère éternel de la parfaite ressemblance avec Jésus, par la communication de sa puissance publique de Médiateur, est conféré pour la célébration du Sacrifice : on est donc fait prêtre essentiellement pour la messe à dire.

C'est pour cet “ acte capital du sacerdoce ” à accomplir dignement que sont conférés au prêtre dans son ordination toutes les grâces, tous les dons sanctifiants ou gratuits, qui constituent ce qu'on peut appeler la sainteté sacerdotale : ce qui veut dire non la sainteté individuelle de chaque prêtre, mais la sainteté de l'état sacerdotal : état de sainteté éminente, état sanctifié, état sanctifiant. — Etat saint par l'excel-

(9) *Potestatis collatio fit per hoc quod datur eis aliquid quod ad proprium actum pertinet. Et quia principalis actus sacerdotis est consecrare corpus et sanguinem Christi, ideo in ipsa datione calicis, sub forma verborum determinata, character sacerdotalis imprimitur.* — Q. LXXXVII, a. 5.

(10) Ubi supr.

lence et l'abondance des dons qui y sont faits, des secours qui y sont assurés à quiconque y entre ; — état sanctifiant, qui confère à celui qui l'embrasse, avec l'assurance de la sainteté pour lui, s'il y est fidèle, le pouvoir divin de sanctifier les âmes par les sacrements, par la parole, par la conduite qu'il leur imprimera. C'est en somme la dotation magnifique, faite au prêtre par la munificence divine, pour le rendre digne d'accomplir comme elles le réclament les éminentes fonctions du sacerdoce (11). Et comme la principale et la plus haute de toutes est l'oblation du divin Sacrifice, l'ordination confère au prêtre une sainteté proportionnée au sacrifice trois fois saint : *Et quia hæc idonee non fiunt sine auxilio gratiæ, ex consequenti divina largitas recipientibus characterem largitur gratiam per quam digne impleant ea ad quæ deputantur* (12).

C'est ce but que poursuivait la divine Providence du Père qui "seul appelle à cet honneur du sacerdoce, et qu'on ne saurait sans usurpation assumer sans y être appelé par lui", dans la mystérieuse économie de ses conduites sur nous depuis notre enfance. Que chacun repasse ces voies de sa vocation, depuis leur naissance jusqu'à leur terme, à la fois si douces par leur attrait qui gagnait son cœur, et si fortes par leur persistance et leur intervention victorieuse contre les obstacles soulevés du dehors ou du dedans à l'encontre du divin appel ! — Le bienfait incomparable de parents chrétiens, d'une éducation pieuse au foyer, où dans sa tendresse vigilante une mère nous marqua si profondément dans le cœur ces deux sentiments : l'amour de Dieu et des choses de Dieu, l'horreur du péché et de tout ce qui y mène. — Les premiers attraites au sacerdoce vaguement dessinés dans la piété de la petite enfance, et confirmés à la première communion, ou s'accusant en une conviction inébranlable à l'heure de fixer sa voie à l'aurore de l'adolescence. — Les convictions affermiées dans la joie des entretiens et dans les conclusions des méditations de chaque matin, dans l'atmosphère du Grand Séminaire, chargée de grâces célestes, sous la conduite si sage, les exemples si édifiants des saints prêtres préposés à notre for-

(11) Ad idoneam executionem Ordinum non sufficit bonitas qualicumque, sed requiritur bonitas excellens, ut sicut illi qui ordinem suscipiunt super plebem constituuntur gradu ordinis, ita et superiores sint merito sanctitatis, et ideo præexigitur gratia quæ sufficiebat ad hoc quod digni connumerentur in plebe Christi, sed confertur in ipsa susceptione Ordinis amplius gratiæ munus per quod ad majora redantur idonei. — Q. LXVI, a. 1 ad 3.

(12) Ubi supr.

mation cléricale. — Puis les Ordinations successives, de plus en plus graves, de plus en plus émouvantes, qui nous arrachaient de plus en plus au siècle, à nous-mêmes, et nous livraient à Jésus Christ plus possédés par son amour, plus souples à son action. — Enfin, quand arriva l'Ordination suprême, qui nous permit de consacrer le corps et le sang de Jésus-Christ, est-ce que tout ne nous sembla pas accompli pour nous, nos ambitions satisfaites, le terme définitif de notre vie atteint ? Que pouvions-nous désirer au delà ou en dehors ? Rien, absolument rien ! C'est que nous n'avions été créés, baptisés, formés et sanctifiés, conduits par Dieu que pour cela : devenir prêtres et offrir le Sacrifice de la glorification de Dieu et du salut du monde !

2. C'est en vue de les rendre capables et dignes de ce grand devoir public, plus important que toutes les obligations personnelles et tous les avantages privés, que l'Eglise préserve et soutient la vie de ses prêtres par tant de précieuses exemptions, de rigoureuses séparations, de saintes obligations.

Exemptions de toutes les servitudes qui les pourraient enchaîner, quelque légitimes et utiles qu'elles puissent être pour la marche normale de la vie sociale : servitudes des affaires, du négoce, du travail manuel ; des fonctions civiles, du service militaire.

Séparations de la femme et de la famille, pour affranchir des charges, des embarras, des préoccupations que ces saintes choses apportent avec elles ; du monde, de ses usages, de ses idées, de ses plaisirs, pour garder contre ses tyrannies qui finissent d'ordinaire par être meurtrières.

Obligations sacrées de la chasteté professionnelle et de la prière publique : obligations morales de la prière privée, de l'étude, de la solitude, de la mortification et du détachement ; de la pauvreté, de la souffrance et de la persécution.

Tout cela est pour rendre le prêtre créé conforme au Prêtre incréé, afin qu'il puisse dans un même esprit et une même sainteté, comme dans un même acte public, remplir la sublime et nécessaire fonction du sacerdoce. — “ *Ministri debent Domino conformari* ”, dit saint Thomas : il est élémentaire que les ministres secondaires soient conformes au Ministre principal. ” Et parce que Jésus est le prêtre parfait que Dieu réclamait pour agréer le sacrifice offert au nom de l'humanité impuissante ou coupable, “ *Sanctus, innocens, impollutus, segregatus a peccatoribus et excelsior cœlis factus* ”, l'Eglise exempte, sépare et oblige ses prêtres afin qu'ils soient, eux aussi, “ saints, purs, innocents, séparés du péché et des

pêcheurs, élevés jusque dans les cieux par la sainteté de leur vie. »

3. Comme son ordination et l'état de vie qu'elle lui impose, ainsi le dévouement aux âmes qui lui sont confiées oblige le prêtre à être avant tout l'homme du divin Sacrifice. En tant que médiateur auprès de Dieu en faveur du peuple, le prêtre a le devoir de lui donner les Dons divins qu'il a puisés dans cette source inépuisable de tous les biens : *Sacerdos, id est sacra dans*, dit saint Thomas ; le Prêtre, c'est l'homme puissant et riche entre tous, qui donne les Dons sacrés ; et ses mains ont été ointes de l'huile sainte pour qu'elles les donnent facilement et en abondance, les laissant s'écouler sans compter, comme s'épanchent sans interruption les gouttes de l'huile répandue. Quels dons attendent de lui les âmes avides de Dieu ? Le don de la parole ? Ah ! sans doute : *Labia Sacerdotis custodient scientiam et legem requirunt de ore ejus* (13). Mais non la parole créée seulement, celle qui sort des lèvres traduisant une pensée, l'appant l'air qui lui donne un son et s'y dissipant en laissant derrière elle un simple souvenir plus ou moins efficace. Cette parole est à la portée de tous, et le ministre protestant la donne aussi de sa chaire qui a remplacé l'autel eucharistique, dans ses temples froids comme de vastes tombeaux. Ce qu'il faut aux âmes, c'est la parole substantielle et vivante, le Verbe qui est Dieu ; le Verbe qui s'est traduit personnellement dans l'humanité de Jésus ; le Verbe Incarné qui s'est fait sacrement pour pouvoir nourrir les âmes et se les assimiler, pour les rendre capables de le posséder éternellement et sans mesure, après l'avoir possédé réellement, encore que dans les limites et sous les voiles de la foi. Or ce Verbe, fait pain spirituel de la vie des âmes, seuls, prêtres, nous le pouvons donner après l'avoir réalisé sur l'autel eucharistique : montons à l'autel, consacrons-le et donnons-le aux âmes : voilà ce qu'elles attendent de nous et pourquoi nous avons reçu les puissances quasi infinies du sacerdoce !

Ce qu'attendent les âmes de notre dévouement, est-ce le bienfait, les secours et les consolations de la charité ? Oui, sans doute : et notre cœur s'est dilaté au jour de notre ordination, où la paternité divine n'a pas redouté notre jeunesse pour nous investir de sa bonté vigilante et dévouée à tous les besoins de l'innombrable famille de Dieu. Mais le seul bienfait qui soutient la vie corporelle et qui console humainement, le monde le donne aussi et la philanthropie revendique de le

(13) Mal., II, 7.

donner assez pour enrichir toute misère et faire cesser toute douleur ici-bas. — Non ! ce que les âmes immortelles par nature, ce que les âmes, relevées pour l'éternité par le baptême, attendent du prêtre, c'est le bienfait infini et éternel, c'est Dieu lui-même, c'est le " Don de Dieu " qu'elles connaissent, qu'elles désirent parce qu'elles savent qu'en même temps qu'il leur est nécessaire, Dieu a bien voulu qu'il leur fût dès ici-bas donné dans l'Eucharistie ; le " don inénarrable " contenant en lui seul tous les bienfaits, tous les secours, toutes les suavités, parce qu'il est Jésus et qu'il est Dieu : *Omne delectamentum in se habentem*. Eh bien, ce " Don de Dieu ", vous seuls, ô prêtres, avez reçu le pouvoir de l'aller prendre sur l'autel éternel, de le déposer sur l'autel eucharistique et de le donner à tous les membres de la famille divine : mais vous seuls aussi avez reçu le précepte de le donner après vous en être nourris les premiers : *Sumant et dent cæteris !* Ah ! donnez-le donc, mais avec empressement, mais généreusement ; assez pour que les âmes en vivent abondamment, en agissent courageusement, et en jouissent pour surmonter les peines de l'exil et attendre les joies de la vie éternelle, dans la possession de Dieu sans mesure et sans fin. Voilà le but de notre ordination : voilà pourquoi nous sommes prêtres définitivement : produire par le sacrifice l'Hostie du salut et la donner aux âmes pour assurer et parfaire le salut de toutes !

Ainsi, la raison théologique tirée de la nature et de la fin du sacrement de notre sacerdoce démontre que le prêtre est avant tout ordonné pour célébrer les divins mystères et en dispenser les fruits éternels au peuple.

La Messe est la fin du prêtre et doit être, si l'on en comprend bien la nature et l'importance, la loi dominante de la vie sacerdotale.

C'est ce qu'achèvera de démontrer la solennelle injonction de l'Eglise, parlant par la bouche du Pontife consécrateur, à tous ceux qu'elle rend participants du sacerdoce de Jésus son Epoux.

(à suivre)

• A. TESNIÈRE

de la Congrèg. du T. S. Sacrement.

TROIS IMAGES POUR 1 CENT !

Chromos variés, or et couleurs, de 4 pouces par 2½, représentant des mystères de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et des Saints. — La douzaine, 5 cents ; — le cent, 35 cents ; — 300 images pour \$ 1.00. — En vente au Bureau des Œuvres eucharistiques.

Plan d'Instruction Eucharistique

La Communion des Saints et l'Eucharistie



“ *Credo sanctorum Communionem* ”

S'il est une croyance consolante autant qu'assurée, c'est celle de l'union intime, vitale et indestructible, qui relie entre elles, par Jésus-Christ centre vivant du monde surnaturel, toutes les âmes régénérées dans son sang et vivifiées par ce fécond écoulement de sa propre vie, qui est, ici-bas, la grâce dans le combat, au ciel la gloire dans la félicité. Auguste et douce croyance, spectacle sublime, par lequel la mort, le temps et la distance disparaissent devant l'Amour éternel.

Mais quelle n'est pas, dans ce dogme bienfaisant de la Communion des Saints, la place de l'Eucharistie ? quelle influence ce Sacrement divin de l'unité n'exerce-t-il pas pour réunir les âmes séparées, les trois Eglises du Ciel, du Purgatoire et de la Terre ?

Voilà ce que nous voudrions méditer aujourd'hui.

I. — Le fait de la Communion des Saints.

La Communion des Saints est l'union entre l'Eglise triomphante, l'Eglise souffrante et l'Eglise militante ; c'est-à-dire les saints qui sont dans le ciel, les âmes qui souffrent en Purgatoire et les fidèles qui vivent sur la terre. Ces trois parties ne forment qu'une seule et même Eglise, c'est-à-dire un seul corps dont Jésus-Christ est le chef. “ Nous sommes tous, dit St Paul, un seul corps, membres l'un de l'autre. ”

Oui, un jour, après l'épreuve, l'Eglise triomphante, souffrante et militante seront absorbées dans une glorieuse unité, et il ne restera que la seule Eglise du Christ, admise aux splendeurs de la claire vision.

Dans ce corps divin chaque membre a une vie propre, une intelligence qui connaît, un cœur qui aime, une volonté qui se dévoue et se livre. Cependant, tous ces membres sont animés par un même esprit qui les fait converger l'un vers l'autre, les pousse à s'unir et scelle leur union ; c'est l'Esprit de Dieu, le lien du Père et du Fils, le nœud absolu, l'unité même.

Aussi quelle société, quel corps incomparable ! La vie y circule en reine, l'amour y est la grande loi. Tout y est en commun : les prières, les actions de grâces, les satisfactions et les mérites, les secours et les bonnes œuvres circulent de l'un à l'autre monde et tiennent en communication perpétuelle les membres qui souffrent avec ceux qui jouissent et ceux qui combattent.

C'est là l'Eglise telle que voulue par la pensée divine ! C'est là ce qu'on a raison d'appeler la *Communion des Saints* ! Saints, oui, tous les membres de cette Eglise le sont, par le baptême, par la foi en Jésus-Christ, par la participation aux mêmes moyens de sainteté, et parce que leur Chef est la Sainteté même. La différence, c'est que la Sainteté des uns est couronnée, celle des autres se forme dans le combat ou s'épure dans le creuset.

En vertu de cette communion ineffable, nous adressons nos prières aux saints qui sont dans le ciel ; et les Saints réciproquement nous assistent par leurs suffrages et par le puissant crédit qu'ils ont auprès de Dieu. Les justes qui sont dans le purgatoire sont aussi secourus par les prières des Saints et les nôtres et par nos bonnes œuvres. Et en retour, ils prient pour nous, car leur crédit est grand auprès de Dieu.

Il y a entre le Ciel, le Purgatoire et la Terre un échange continuel de mérites et de satisfactions.

Voilà ce qu'est la Communion des Saints.

II. — Rôle de l'Eucharistie dans la Communion des Saints.

Dans cette divine économie de la Communion de Saints, le Sacrement de nos autels occupe une place à part et joue un rôle prépondérant.

1. — *L'Eucharistie en effet est le lien d'amour entre l'Eglise de la terre et celle du ciel.*

A) Parce qu'elle est le meilleur moyen d'honorer et de réjouir les Saints.

La béatitude des Saints peut s'accroître ; non pas, il est vrai, dans sa substance, mais accidentellement.

Or cet honneur accidentel, ils le reçoivent de la terre, par les hommages des fidèles. Et entre toutes les pratiques propres à leur apporter cet appoint surérogatoire de félicité se place en premier rang la Ste Messe.

Le St Sacrifice rend en effet, à la Très Sainte Trinité le principal tribut de cette gloire extérieure et secondaire qu'elle veut

recevoir de ses créatures ; et par le fait même, il comble les élus d'honneur et les remplit de joie ; il ajoute à leur béatitude, il fait déborder leur félicité. Comment cela ? Parce que la Ste Messe est pour eux un moyen de rendre plus dignement au Père leurs hommages d'adoration et de reconnaissance. Ils s'unissent à Jésus-Christ le Souverain Prêtre pour offrir ce divin Sacrifice, et ils s'offrent avec lui. C'est pour eux un honneur et un bonheur de pouvoir ainsi glorifier plus excellement la Trinité Sainte, et ils reçoivent en retour un accroissement de gloire. Et c'est la terre qui, par l'Eucharistie, leur procure cet honneur et cette félicité. " Quand le prêtre célèbre, il réjouit les anges et les Saints " dit l'Imitation.

B) L'Eucharistie propose aux deux églises du ciel et de la terre *le même Dieu à adorer*, et à *servir*, et elle crée par là entre elles l'unité de sentiments.

La seule différence c'est que pour nous le Christ voile sa gloire et l'éclat de sa divinité sous les espèces du Sacrement : aux bienheureux au contraire, il s'offre dans la claire vision de sa divinité et de sa radieuse humanité ; mais ici comme là l'objet de nos adorations et de celles des saints est absolument, personnellement le même.

C) L'Eucharistie nous donne à nous et aux bienheureux *le même pain substantiel à rompre et à manger*, c'est-à-dire le Verbe fait chair.

La Communion est cet immense banquet où sont conviés les anges et les élus, aussi bien que les chrétiens voyageurs : c'est le même agneau divin, c'est le même Fils de Dieu, c'est le même Verbe qu'y mangent tous les invités. Seulement il est glorieux au ciel, et les saints le mangent par une contemplation qui, de clarté en clarté, les transforme en lui ; sur la terre, il est sacramenté, et les chrétiens le mangent sous l'apparence d'une nourriture sensible. Mais c'est le même pain substantiel, à la fois pain des anges et pain des voyageurs ; c'est le même aliment de la vie divine, c'est le même Verbe fait chair.

L'Eucharistie unit donc parfaitement l'Eglise de la terre et l'Eglise du ciel et on peut en toute vérité lui appliquer ces paroles : *Domus supernæ et infimæ utrumque junxit angulum.*

2. L'Eucharistie est le *trait d'union entre l'Eglise souffrante du Purgatoire et l'Eglise de la terre.*

En effet, grande est son efficacité quand il s'agit de renouer entre nous et les âmes qui nous ont quitté, mais qui probablement expient encore, des communications de prières, de souvenirs et de bonnes œuvres.

A) Considérée comme *Communion*, l'Eucharistie a déjà une

grande efficacité pour le soulagement de nos défunts : non pas qu'elle agisse sur eux *ex opere operato*, mais bien *ex opere operantis*.

En effet :

Elle est une œuvre de religion excellente et qui a son mérite. Comme telle elle peut être offerte à Dieu, aussi bien que toute autre bonne œuvre.

De plus, quand par la Communion nous possédons Jésus-Christ dans notre cœur, nous pouvons faire pour les autres des prières bien plus puissantes, car alors, c'est Jésus-Christ lui-même qui, en quelque sorte, prie en nous.

B) Mais entre tous les secours que sollicitent de nous les âmes souffrantes, celui qu'elles désirent par dessus tous les autres, c'est l'adorable *Sacrifice* de nos autels.

Que le Saint Sacrifice soit offert pour les morts aussi bien que pour les vivants, c'est un dogme de foi : *Si quis dixerit missæ sacrificium non esse propitiatorium pro defunctis, anathema sit*, dit le Concile de Trente. Et saint Thomas *Offertur in Ecclesia pro vivis et mortuis, ut omnibus prosit, quod est pro salute omnium institutum*.

C'est de tout temps que l'Eglise a réuni les morts et les vivants autour du St Autel. Aussi les lois apostoliques ordonnent-elles de faire toujours la mémoire des défunts pendant les redoutables mystères.

Du reste, en vertu de son Ordination le Prêtre reçoit le pouvoir d'offrir le St Sacrifice pour les morts : *Accipe potestatem offerendi Sacrificium, missasque celebrandi tam pro vivis quam pro defunctis.* (Pontif.)

Et non seulement le St Sacrifice est utile aux âmes du Purgatoire, mais l'on peut bien dire qu'il est l'œuvre la plus utile, le secours le plus efficace que nous puissions leur offrir, comme l'enseigne le St Concile de Trente. Il l'emporte donc sur toutes les prières, toutes les bonnes œuvres ; il agit infailliblement et par sa vertu propre et immédiate sur les Stes Ames. Dans quelle mesure précise, nous l'ignorons ; mais c'est certainement dans une mesure large et royale.

En tous cas, faisons souvent célébrer ce divin Sacrifice pour ceux que nous aimons, et assistons-y avec piété.

C'est l'heure de la réunion avec nos chers morts, l'heure de notre puissance et de leur espérance : "*Quando Sacerdos celebrat, defunctis requiem præstat.*" (Imit. liv. IV)

Conclusion. — Retirons de cette instruction deux fruits importants.

A) Regardons souvent le Ciel notre vraie patrie, où des frères

SUJETS D'ADORATION

A l'usage des Prêtres-Adorateurs.

N° 38

Devoirs du Prêtre envers le prochain :

L'Édification, le bon Exemple.

I. — Adoration.

Fuit homo missus a Deo... Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine.

Ces paroles expriment la mission du Jean-Baptiste. Elles expriment aussi celle du prêtre, cet autre précurseur de Jésus-Christ auprès des âmes, chargé de préparer sa venue et d'établir son règne en elles.

Comme Jean-Baptiste, il est choisi de Dieu et envoyé par lui aux hommes, *fuit homo missus a Deo*. Comme lui, il vient rendre témoignage à la lumière, c'est-à-dire à Jésus-Christ, lumière de lumière, lumière véritable du monde.

Or qu'est-ce que rendre témoignage à Jésus-Christ ? C'est le prêcher, le faire connaître, mais c'est surtout faire luire aux yeux de tous le flambeau d'une vie exemplaire reproduisant les vertus de Notre-Seigneur.

Est-il besoin d'insister sur la nécessité indispensable pour tout prêtre d'édifier les peuples par l'exemple de ses vertus ? Ne suffit-il pas d'un moment de réflexion pour voir les raisons puissantes et nombreuses qui font ressortir cette nécessité ?

Le prêtre doit édifier par une vie irréprochable parce que notre Sauveur nous donne pour mission de guider les peuples, et d'être leur lumière, *vos estis lux mundi*. Or met-on une lumière sous le boisseau ? Non, assurément ; elle doit luire au contraire et éclairer : *Sic luceat lux vestra coram hominibus ut videant opera vestra bona*.

Nous devons édifier les fidèles parce que le grand Apôtre nous en fait un précepte formel et en des termes qui ne souffrent point de réplique : *In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum, in doctrina, in integritate*. Le prêtre, serait-il jeune, ne doit donner à personne le droit de mépriser sa jeunesse : *Nemo adolescentiam suam contemnat ; sed exemplum esto fidelium*. (I Tim. III, 7) — Il faut qu'il soit absolument irrépréhensible, même devant ses ennemis : *Oportet illum et testimonium habere bonum ab iis qui foris sunt*. (I Tim., IV, 12)

Nous devons édifier, pourquoi ? — Parce que l'Eglise dans ses enseignements nous rappelle sans cesse cette obligation rigoureuse. Écoutons le St Concile de Trente : *Habitu, incessu, sermone, aliisque omnibus rebus, nihil nisi grave, moderatum ac religione plenum præ se ferat*. N'est-ce pas encore ce qu'elle nous recommande au jour béni du Sacerdoce par la voix du Pontife : *Servate in manibus vestris castæ et sanctæ vitæ integritatem... Sit odor vitæ vestræ delectamentum Ecclesiæ Dei ; ut exemplo adificetis domum, id est familiam Dei*. (Pontif.)

C'est du reste ce que les Saints nous recommandent aussi : " Tous les yeux, écrit St Jérôme à Héliodore, sont tournés vers vous. Votre maison, votre conduite sont comme dans un miroir, que tous regardent, et où ils apprennent à se conduire. "

Nous devons édifier, parce que notre mission essentielle est de sauver les âmes, et que nous les sauverons bien plus par l'exemple d'une vie sainte que par nos talents et nos prédications.

Édifier; enfin, parce que pour un prêtre, ne pas édifier, c'est scandaliser, et scandaliser c'est renverser, c'est anéantir le but du Sacerdoce ; c'est se faire l'auxiliaire du démon. Si nous donnons l'exemple des vices au lieu de celui des vertus, nous autorisons les pécheurs à continuer leurs désordres, et nous nous condamnons à la honte de ne pouvoir leur en faire un reproche, car ils seraient en droit de nous dire ; *Medice cura seipsum*. " Il n'y a presque pas de milieu pour un prêtre, dit Massillon : s'il n'édifie pas, il scandalise ; s'il ne vivifie pas il donne la mort, s'il n'inspire pas la piété par sa conduite, il autorise le vice. "

Adorons présentement sous les voiles eucharistiques, Jésus modèle de toutes les vertus, type achevé que nous devons nous efforcer de reproduire. — Ne disiez-vous pas, ô Jésus, à vos apôtres dont vous alliez faire des prêtres : *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci, ita et vos faciatis*. Par ces paroles vous vous proposiez à eux comme modèle, et vous leur demandiez qu'ils s'inspirassent en tout et toujours de votre exemple, le reproduisant fidèlement et constamment : *Videant opera vestra bona et glorificent Patrem vestrum*, Oh ! j'adore les exemples si nombreux et si éloquents qui se dégagent de votre vie mortelle et ceux de votre vie sacramentelle. Puissé-je m'en bien pénétrer afin de les reproduire dans ma vie pour l'édification de vos fidèles !

II — Action de grâces.

O Jésus, mon Maître, quel n'est donc pas le grand honneur que vous avez fait à votre humble serviteur en le choisissant, comme un autre Jean-Baptiste, afin de vous rendre témoignage publiquement par la sainteté de sa vie, au milieu d'un monde méchant et corrompu. Vous lui avez confié la mission de rappeler aux hommes oubliés les exemples si saints que vous leur avez donnés durant les jours de votre vie mortelle. Votre prêtre doit être le sel de la terre, empêchant par sa sagesse le monde de se corrompre entièrement en opposant à ses vices et à ses scandales le spectacle des mœurs vertueuses dont il doit donner l'exemple. Il est la lumière qui fait resplendir l'éclat de la vertu au milieu des ténèbres des passions et du péché. Quel honneur n'est-ce pas pour moi, ô Jésus, que cette mission sublime que vous m'avez confiée au milieu des hommes, me destinant à être leur guide et leur modèle. Soyez-en béni à jamais !

Et puis ! quel bien ne suis-je pas appelé à produire, si je suis fidèle à cette mission ! — Si les conséquences de la mauvaise édification et du scandale sont incalculables et souverainement lamentables ; s'il est vrai de dire que mal édifier c'est travailler à renverser, à ruiner ; il est aussi vrai de dire que donner le bon exemple aux hommes, c'est édifier, c'est relever, c'est sauver. Eh ! que d'âmes, inaccessibles peut-être à d'autres motifs, devront leur salut à l'édification qu'elles auront reçues de la conduite des ministres du sanctuaire !

DES PRÊTRES-ADORATEURS

Le bon exemple est une de nos grandes forces, c'est une prédication éloquente, un exercice continu de zèle. De ces avantages, de ces biens renfermés dans la bonne édification sacerdotales, je vous suis reconnaissant, ô Jésus !

Merci, aussi de m'avoir donné l'exemple de ce que je dois être à mon tour pour les âmes. Je n'ai qu'à vous reproduire, à être un autre vous-même, à marcher dans la voie que vous m'avez frayée, afin que les âmes reconnaissent en moi un de vos fidèles ministres.

Merci d'avoir joint pour moi, à l'obligation d'édifier, une série nombreuse de grâces actuelles pour m'aider à remplir une si difficile mission.

Cette grâce d'imitation de vos vertus et de votre vie, c'est surtout par l'Eucharistie qu'elle m'est donnée, car vous-même déclarez que "celui qui vous mange vivra par vous et selon vous." O force de l'exemple ! O force de la grâce ! je vous trouve surtout en l'Hostie ! Merci, ô Jésus, de cet appui donné à ma faiblesse, car sans votre Sacrement pourrais je être sûr d'être à la hauteur de ma tâche et édifier toujours ? N'est-ce pas l'Eucharistie qui fera de plus en plus de moi une de vos fidèles copies ?

III. — Réparation..

Non potest civitas abscondi supra montem posita neque accendunt lucernam et ponunt eam sub modio, sed super candelabrum ut luceat omnibus qui in domo sunt.

Le prêtre à raison de sa dignité et de ses fonctions est nécessairement un homme en vue, quoi qu'il puisse faire pour se dérober aux regards des hommes, il sera toujours en évidence, et sa vie sera en spectacle à la terre comme elle l'est au ciel. Il a été placé dans l'Eglise comme un flambeau chargé d'éclairer ; et dès lors n'est-il pas naturel que l'on s'oriente à sa lumière ?

Malheur donc au prêtre infidèle qui refuse au monde cette lumière, ou ne la donne qu'insuffisamment ! Malheur surtout à celui qui, au lieu d'éclairer, fait les ténèbres : *Quomodo obscuratum est aurum ? — Quod si lumen quod in te est tenebræ sunt, ipsæ tenebræ quantæ erunt ?* Écoutez l'Apôtre flétrir avec énergie ce ministre infidèle : *Ducem cæcorum qui alium doces, teipsum non doces ; qui prædicas non furandum, furaris ; qui dicis non machandum, macharis ; qui in lege gloriaris, per prævaricationem legis Deum inhonoras : nomen enim Dei per vos blasphematur inter gentes.* Quel affreux malheur, en effet, que celui d'un prêtre scandaleux ? Quelle arme fournie aux ennemis de Dieu ! quel coup porté à la sainteté du sacerdoce ! Car, quelque soin que l'on prenne à le dissimuler aux yeux du monde, le mal intérieur finit par transpirer au dehors.

Et alors ? — oh ! alors on a le spectacle de l'abomination et de la désolation dans le lieu saint : alors les âmes pieuses gémissent atterrées : alors les indifférents s'éloignent de plus en plus, les mauvais s'ancrent plus fortement dans leurs désordres, les impies blasphèment le Dieu qui a de tels ministres "nomen Dei per vos blasphematur", et les foules perdent la foi : "Grex perditus factus es populus meus, pastores eorum seduxerunt eos". — Puis peu à peu l'astre obscurci se détachant du ciel, vient échouer dans la boue entraînant dans sa chute publique une foule d'étoiles. Quel châtement épouvantable attend ces malheureux ! "Ad vos mandatum hoc, o sacerdotes :

recessistis de via, et scandalizastis plurimos in lege... Propter quod Ego dedi vos contemptibiles et humiles omnibus populis (l'abjection et le mépris public) ; mittam vos in egestatem, et maledicam benedictionibus vestris (l'impuissance pour tout bien).

Oh ! réparons pour ces malheureux prodiges ; ils ont fermé le ciel à beaucoup d'âmes : " Clauditis cœlum dum male vivere ostenditis. " (St Aug).

Mais sans aller si loin, et tout en détestant ces excès, que de prêtres n'édifient pas comme ils le devraient ! Certains péchés moins graves, certaines habitudes n'allant pas jusqu'à la prévarication publique, malédifient cependant profondément les fidèles, leur enlèvent toute confiance dans le prêtre, et les autorisent à commettre les mêmes fautes ; car nos actions ont bien plus de poids que nos paroles. Pour un prêtre ne pas faire le bien, c'est déjà scandaliser, alors même qu'il éviterait les grands excès. Eh, certes ! le peuple sait bien distinguer le bon prêtre, du prêtre négligent et tiède. Il y a dans les allures, les paroles, l'ensemble de la conduite de celui-ci, un cachet spécial qui ne permet pas de s'y méprendre. La légèreté, la mondanité, l'absence de piété, de zèle percent à travers ses actes et contribuent, hélas ! à déprécier son caractère, et à ravaler son sacerdoce au rang d'un métier vulgaire. Rappelons-nous que c'est là la différence des pasteurs, qui fait la différence des paroisses.

Examinons-nous donc sérieusement et voyons si nous sommes " lucerna ardens et lucens "

Suis-je édifiant dans ma " personne ", dans ma " tenue ", dans mon " extérieur ", évitant un extérieur élégant jusqu'à la mondanité, un extérieur léger, efféminé ; ou bien un extérieur négligé, dur, sans dignité, sans bénignité ?

Suis-je édifiant dans mon " langage ". Il ne me sied pas de connaître le monde, d'en parler la langue, de paraître initié à ses mœurs, à ses frivolités. — Je dois surtout éviter ce que saint Paul appelle " scurrillitas "

Suis-je édifiant dans mes " procédés " ? Charité, humilité condescendante, prudence, gravité, chasteté. Ma vie en un mot, est-elle exemplaire, irréprochable ?

IV. — Prière.

Prions Dieu de faire de nous tous de saints prêtres, et des copies fidèles de son Fils, Jésus-Christ. Plus nous lui ressemblerons, plus aussi nous édifierons les âmes, plus nous aurons d'action sur elles. O l'exemple d'un saint prêtre ! qu'il est éloquent, qu'il est sanctifiant ! Les plus indifférents, les plus hostiles même ne résistent pas à cet ascendant, à ce charme. Demandons aussi à Dieu de n'affliger jamais son Eglise par le spectacle de prêtres scandaleux, ou peu dignes du caractère qu'ils ont reçu.

O Jésus, donnez-nous donc, donnez à tous vos prêtres le zèle de votre imitation. Réfléchissez si bien en eux la lumière de votre face, l'éclat de vos vertus, que tous puissent dire aux âmes avec votre Apôtre : " quæ et didicistis et accepistis, et vidistis in me. hæc agite " et encore : " Imitatores mei estote, sicut et ego Christi ".

Comme bouquet spirituel, retenons ces paroles de saint Paul à Tite : " In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum ".

nous attendent, nous aident et nous protègent. Honorons et réjouissons les Saints par l'assistance au divin Sacrifice, rendez-vous glorieux de la terre et du ciel. Puis servons-nous de l'Eucharistie comme d'un moyen puissant pour arriver nous-mêmes au ciel.

B) Pensons souvent aux âmes du Purgatoire ; travaillons à leur délivrance ; leur sort est entre nos mains.

C'est encore par l'Eucharistie que nous leur viendrons le plus efficacement en aide.

RETRAITE MENSUELLE

Sur l'édification Sacerdotale.

Nous avons cru bon de revenir dans notre méditation de retraite sur le sujet proposé pour l'adoration, afin de rentrer davantage dans les détails pratiques d'un point si important de la sainteté sacerdotale.

1. Suis-je édifiant dans ma *personne* ?

La modestie du Christ reluit-elle dans tout mon extérieur ? compose-t-elle mon corps et tous mes membres de manière qu'il n'y ait rien en moi qui puisse malédifier ?

N'y a-t-il pas dans mes manières quelque chose qui ressente la légèreté, la mondanité, une recherche d'élégance mal placée ? — N'y a-t-il pas chez moi trop d'application à des futilités qu'on pardonne aux gens du monde, mais que la modestie sacerdotale interdit ?

Ou bien à l'opposé, est-ce que je ne tombe pas dans une négligence, une malpropreté capables de discréditer mon caractère ? — Il faut un juste milieu : la convenance, qui ne va pas jusqu'à l'élégance, mais ne dégénère pas en malpropreté.

N'y a-t-il pas dans mon regard quelque chose d'inconstant, de scrutateur, d'immodeste, de curieux, qui me fasse passer pour un prêtre léger, évaporé, dissipé, trop occupé du monde extérieur et frivole ?

Ou bien, n'est-ce pas plutôt une trop grande sévérité qui dans ma personne éloigne et rebute, au lieu d'attirer ? La modestie corrigerait tout cela.

2. Suis-je édifiant dans mes *paroles* ?

Le prêtre devrait être si édifiant et si réservé sur ce point, que chacun dit de lui ce qu'on disait du divin Sauveur : *Om-*

nes mirabantur in verbis gratiae quae procedebant de ore ejus.

En est-il ainsi ?

Ne suis-je pas un de ces prêtres bavards, grands parleurs, et pour lesquels nécessairement on n'éprouve que peu de confiance ?

Dans la conversation, n'ai-je pas le verbe haut, tranchant, querelleur ou bruyant : *Sit sermo vester simplex : est, est ; non, non.*

N'ai-je pas à me reprocher des paroles légères, mondaines, bouffonnes, grossières, messéantes dans la bouche d'un prêtre ? Quel sujet de malédiction que de voir de ces prêtres, dont les lèvres annoncent en chaire la vérité, et qui dans les relations journalières s'oublent habituellement à parler comme une personne du monde ? Parfois même, ils se permettent de plus grands écarts de paroles et de plus grandes libertés que n'oseraient le faire des laïques ou des gens mariés ; on dirait qu'ils prennent plaisir à parler de futilités, de vanités, de nouvelles du monde, de frivolités du siècle. *In ore laicorum nugæ, nugæ sunt, in ore sacerdotum blasphemiæ.* (St Bern.)

Ai-je soin, par ma réserve et le cours habituellement donné à mes conversations, d'impressionner favorablement ceux qui m'entendent, et de les porter à Dieu ? Le sujet ordinaire de mes discours doit être sur les choses de la religion ; les fidèles attendent cela de moi.

3. Suis-je édifiant dans mes actions ?

D'abord, est-ce que je m'acquiesce des fonctions du culte divin, et surtout de la célébration de la sainte Messe, avec dignité, esprit de foi, recueillement, et sans précipitation ? Il n'y a rien qui scandalise autant que la légèreté, l'immodestie du prêtre dans ses saintes fonctions. En le voyant, on peut se demander : Croit-il à ce qu'il fait ?

Si je suis jeune, ne suis-je pas trop porté aux divertissements, aux voyages, aux plaisirs, aux récréations ? — Cela amoindrit beaucoup le caractère sacerdotal, car on aime voir le prêtre aimer la solitude, la vie de retraite et d'étude.

Est-ce que je ne consume pas un temps trop considérable dans les jeux et la dissipation, donnant aux fidèles l'occasion de considérer les prêtres comme des paresseux ?

Mais il est surtout trois défauts qui scandalisent plus profondément dans un ministre de Jésus-Christ : l'intempérance, l'inconduite et l'avarice.

Si le prêtre noyait fréquemment sa raison dans le vin, si ses intempérances étaient connues et faisaient la risée des peuples, ou si, sans aller jusque là, il ne se plaisait que dans les festins,

et laissait voir à tout le monde son goût prononcé pour la bonne chère, on devrait dire de lui : Voilà un viveur !

S'il donnait l'exemple du vice impur, ou si, sans afficher publiquement ses désordres, il passait généralement pour avoir des mœurs suspectes ; s'il était grossier dans ses paroles, immodeste dans ses regards, libre et familier dans ses rapports avec les personnes de sexe différent, et peu soucieux au sujet de certaines fréquentations qu'il devrait s'interdire, ne serait-il pas une pierre de scandale ?

S'il passait avec trop de raison pour être attaché aux biens de la terre, si même on le flétrissait du titre odieux d'avare. s'il ne se montrait pas généreux pour les œuvres de zèle, s'il laissait son église dans une saleté rebutante, ou un délabrement lamentable, s'il n'avait à la bouche que les mots d'intérêt et de gain, ne démentirait-il pas ce qu'il prêche sur le détachement des choses de la terre, faisant croire que sa religion n'est qu'une affaire d'argent ?

Enfin, dans ma paroisse, suis-je fidèle à n'avoir à mon service qu'une personne de vertu éprouvée, de réputation inattaquable, d'un bon sens exquis et d'une discrétion à toute épreuve ? Que le presbytère ne devienne jamais un refuge de nièces, cousines ou autres jeunes personnes. Attention, ici, car le point est très important pour le décorum et le bon renom d'un prêtre.

Arrêtons-nous ici, cher confrère, et examinons-nous sur ces points. Nous ne péchons pas sur tous, mais voyons celui ou ceux que nous reconnaitrons être en souffrance, et portons-y immédiatement remède.

Vae homini illi per quem scandalum venit.

Petit Courrier de l'Œuvre

Q. Pour user du privilège de commencer matines à 1 h., est-on obligé de le faire reconnaître par l'Ordinaire du lieu ?

R. Le privilège en question a été accordé sans restriction aucune par le Saint-Siège, et tous les Prêtres-Adorateurs en jouissent *ipso facto* sans aucune autre formalité. C'est d'ailleurs un principe que les pouvoirs accordés par Rome ne sont soumis au *visa* de l'évêque que lorsque l'indult lui-même indique cette nécessité.

Q. Une heure d'adoration interrompue d'une minute ou deux, pour cause nécessaire et imprévue, doit-elle être recommencée ?

R. Non, une interruption d'une minute ou deux, ou même de cinq ou six minutes, ne rompt pas la continuité morale de l'adoration, ni au point de vue du règlement de l'Œuvre, ni à celui de l'indulgence attachée à l'adoration.

Q. Les diacres inscrits dans l'Œuvre jouissent-ils aussi du privilège de réciter Matines dès une heure ?

R. Le privilège a été accordé à tous les Associés de l'Œuvre sans exception.

Q. Les Prêtres-Adorateurs jouissent-ils de la faveur de l'autel privilégié ?

R. Aucun Indult n'a encore été obtenu pour tous nos Associés en général ; mais nous nous faisons un plaisir de transmettre à Rome les demandes particulières qui nous sont faites à ce sujet.

Q. Peut-on faire son adoration en portant le saint Viatique à un malade, pourvu que l'on soit une heure en présence du Saint Sacrement ?

R. Ce n'est pas l'esprit de l'Œuvre, le port du saint Viatique ne pouvant passer pour un exercice d'adoration proprement dite, et étant par ailleurs un devoir de la charge pastorale. L'adoration faite ainsi ne satisfait aux règles de l'Œuvre qu'en cas de réelle nécessité.

Q. Un prêtre est dérangé pour un baptême durant une heure d'adoration ? Doit-il la recommencer ensuite ?

R. Nous avons dit qu'une interruption de *cinq ou six minutes* ne détruisait pas la continuité morale de l'heure. Nous croyons qu'un baptême dure généralement plus longtemps. Pour éviter ces dérangements importuns, durant l'exercice de l'Adoration, nos Confrères ont à leur disposition un moyen excellent, déjà employé par beaucoup d'entre eux : qu'ils fassent de leur adoration un *exercice public* auxquels s'uniront les fidèles. Ainsi ils seront sûrs de n'être dérangés que pour des nécessités urgentes.

Q. De quelle couleur doit être l'étole dont on se sert pendant l'heure d'adoration ?

R. Elle peut être, à volonté, ou blanche, ou de la couleur du jour.

Q. S'il y a déjà un salut solennel dans la journée, peut-on donner encore la bénédiction privée avec le ciboire à la suite de l'Adoration ?

R. Oui, car la loi qui autorise les bénédictiones privées ne contient aucune restriction semblable.

Q. Peut-on faire le chemin de la croix pendant l'heure d'adoration ?

R. Nous avons déjà plusieurs fois répondu que non. L'ado-

ration doit s'adresser directement à la Présence réelle et vivante de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie. Or, l'exercice du chemin de la croix détourne au contraire l'attention vers les stations diverses que l'on doit parcourir, et change ainsi le caractère de l'adoration. On peut fort bien toutefois méditer sur la Passion en présence du Tabernacle, et c'est là honorer en l'Eucharistie le "mémorial de la mort du Seigneur" qu'elle est par son institution même.

Q. Peut-on réciter le Rosaire pendant l'Adoration ?

R. En principe, même réponse que pour le précédent. Toutefois, si, entrant dans les intentions de la Sainte Eglise, on faisait de la récitation du Rosaire une méditation suivie des mystères de notre Rédemption, en dirigeant cette méditation à l'honneur du Sacrement qui renouvelle et perpétue ces mystères, nous croyons qu'on resterait encore suffisamment dans l'esprit de l'Œuvre.

Q. L'Oraison du matin peut-elle compter comme partie de l'Adoration ?

R. Oui, pourvu qu'elle se fasse devant le Très Saint Sacrement.

Q. L'Adoration doit-elle se composer exclusivement de prières au Saint Sacrement.

R. Il n'est certes pas défendu d'invoquer pendant l'Adoration la Sainte Vierge ou les Saints, pourvu que l'ensemble de l'exercice demeure un acte de culte et de prière eucharistique.

COTISATIONS RECUES

Nos. 174 : \$ 1.00 — 217 : \$ 0.50 — 302 : \$ 1.00 — 308 : \$ 1.00 —
 350 : \$ 1.00 — 412 : \$ 1.00 — 460 : \$ 1.00 — 646 : \$ 1.00 — 685 : \$
 1.00 — 713 : \$ 1.00 — 718 : \$ 1.00 — 723 : \$ 1.00 — 746 : \$ 1.00 —
 783 : \$ 2.00 — 788 : \$ 1.00 — 791 : \$ 1.00 — 836 : \$ 1.00 — 839 : \$
 1.00 — 888 : \$ 1.00 — 945 : \$ 1.00 — 1126 : \$ 2.00 — 1130 : \$ 1.00
 — 1142 : \$ 1.00 — 1253 : \$ 1.00 — 1278 : \$ 1.00 — 1329 : \$ 1.00 —
 1350 : \$ 1.00 — 1390 : \$ 0.50 — 1391 : \$ 0.50 — 1434 : \$ 1.00 —
 1448 : \$ 0.50 — 1461 : \$ 1.00 — 1465 : \$ 1.00 — 1505 : \$ 1.00 —
 1569 : \$ 1.00 — 1608 : \$ 1.00 — 1618 : \$ 1.00 — 1653 : \$ 1.00 —
 1654 : \$ 1.00 — 1655 : \$ 0.50 — 1661 : \$ 1.00.

Recommandations aux Prières

Les pauvres âmes du Purgatoire, surtout les plus abandonnées. — La hiérarchie catholique dans le monde entier. — La sanctification des âmes chrétiennes par l'Eucharistie. — Plusieurs paroisses divisées. — Plusieurs Confrères malades. — La conversion d'un grand nombre de pécheurs. — La construction de plusieurs églises. — Toutes les intentions recommandées sur les libellums du mois dernier.

Les Modèles du Prêtre-Adorateur

LE VENERABLE M. OLIER

(suite)

M. Olier venait enfin d'être délivré de grandes peines intérieures ; il sortait d'une de ces épreuves de tempêtes, de ténèbres et de glaces par où passent tous les Saints au moment où Dieu va les employer à ses œuvres. Ce fut le soleil eucharistique de la Fête-Dieu qui dissipa les nuages amoncelés en son âme désolée : " M'éveillant le matin une heure ou deux plus tôt qu'il ne fallait se lever, en entendant ce doux bruit et ce majestueux résonnement des cloches de Notre-Dame, vous me faisiez voir, ô mon Dieu, la grande gloire qu'on vous rendait partout en ce jour-là, et les grandes louanges que vous offrait votre Fils, cette sainte hostie, par tout le monde. Car il vous loue dans le Saint-Sacrement comme dans le ciel, y étant tout à fait le même : et cela remplissait mon esprit d'une grande joie. Mais ce qui y mettait le comble, c'était que mon propre cœur semblait avoir part à tout cela ; qu'il louait Dieu partout et était répandu partout : plutôt à Dieu que cela fût comme je le sentais : ce sentiment me faisant répandre des larmes, et cette heure passa avec une grande vitesse. "

IV

M. Olier était depuis quelque temps dans la maison de Vaugirard quand on lui proposa la cure de Saint-Sulpice : il n'accepta qu'après de longues hésitations. Il fallait, en effet, un grand courage pour se donner à cette paroisse qui, au dire des historiens d'alors, était le refuge de tout ce que Paris renfermait de plus mauvais. La dépravation, l'impiété, l'hérésie y régnaient seules, et l'ignorance des vérités de la religion n'y pouvait pas être plus complète. Epouvanté par la grandeur du mal et sans espérance d'un avenir meilleur, Julien de Fiesque remit à M. Olier la direction de ce peuple qui n'était plus chrétien que de nom. Le Fondateur des séminaires ne vit, dans cette position nouvelle, que les moyens d'asseoir son œuvre sur des fondements solides, en exerçant lui-même ces fonctions pastorales pour lesquelles il voulait former de dignes ministres.

Ranimer le culte du Saint-Sacrement, alors tout à fait méconnu dans cette paroisse, telle fut la première pensée du nouveau pasteur : " Considérant, dit-il dans ses mémoires, la vie molle et toute mondaine des riches de cette paroisse, le mépris où le culte divin y est tombé, l'oubli où on laisse le Très-Saint Sacrement de l'autel, je me disais en moi-même : oh ! si jamais je devenais le pasteur de cette église, que je voudrais y faire honorer le Très-Saint Sacrement ! Je me dévouerais tout entier à son service ; je veillerais volontiers devant lui comme une lampe ardente durant la nuit, à l'imitation du grand saint Jean-Baptiste, de qui il est écrit : *Erat lucerna ardens et lucens*. Je me souviens même qu'une multitude de fois, j'ai désiré de porter la clochette devant le Très Saint Sacrement dans cette même paroisse, afin de montrer à ces aveugles la grandeur du Dieu qu'ils ne connaissent pas ; j'estime cette fonction très honorable, puisqu'elle ressemble si fort à la mission de saint Jean-Baptiste, destiné à marcher devant le Seigneur, pour lui préparer les voies et le faire honorer des peuples... Je sens de si grands désirs de sauver tout le monde, de répandre le zèle de l'amour et de la gloire de Dieu dans tous les cœurs ; je pense tant à avoir mille sujets pour les envoyer partout porter l'amour de Jésus Christ et l'honneur du Très Saint Sacrement ! Et quand je considère que la cure que l'on me présente pourra servir à cela, et à communiquer ce zèle à Paris et à toute la France, je suis ravi de joie et je ne considère plus autre chose que de faire glorifier mon Maître, surtout dans ce mystère où il a été si méprisé. "

Si donc il accepte la cure de Saint-Sulpicc, c'est, comme pour la fondation des séminaires, le désir, la passion de faire connaître et aimer le Très Saint Sacrement qui l'entraîne : là est le caractère dominant de la vie de M. Olier. Son historien le remarque et le répète souvent. — Pour accroître cet amour et ce culte, il était prêt à donner " cent mille millions de vies, " lisons-nous dans les notes de sa retraite préparatoire à sa prise de possession. " Mon Sauveur, continue-t-il, n'avait pas seulement le désir de mourir pour son Église, il voulait encore se donner à elle en nourriture, ce qu'il accomplit tous les jours au Très Saint Sacrement. C'est aussi le sentiment que sa bonté me fait éprouver. Si je n'ai pas le bonheur de répandre mon sang pour l'Église, au moins je serai comme son hostie vivante qui servira pour la nourrir... Je désirerais, en outre, après avoir passé le jour dans le travail, de passer encore les nuits en prières devant le Très Saint Sacrement. — Je conjure mon directeur de m'accorder cette faveur après laquelle je soupire depuis

si longtemps, au moins de ne pas me la refuser quelquefois. Je désire d'imiter en cela la religion de mon bon Maître envers son Père, et d'être comme les lampes dont j'ai si souvent envié le sort, afin de consumer ma vie pour la gloire de Dieu et de Jésus-Christ son Fils."

"Ce matin, me préparant pour dire la sainte messe, je sentais dans mon cœur un désir ardent d'être en autant d'endroits qu'il y a d'hosties dans le monde, afin de glorifier Dieu partout : ce qui est encore une disposition de mon Jésus, hostie de Dieu..."

"Je demandais à Dieu qu'il pût donner à toutes les curés, et à tous les endroits où repose notre Maître, des pasteurs excellents qui veillassent à conserver et à honorer ce divin et adorable Trésor, et qui sussent le dispenser d'une manière digne de sa sainteté infinie.

"Seigneur Jésus, vrai pasteur de l'Église universelle, apportez un prompt remède à ses besoins ; suscitez quelques personnes qui renouvellent l'ordre divin de saint Pierre, celui des pasteurs. Embrassez du feu de votre amour et de votre religion des hommes qui le portent ensuite et le répandent par tout le monde."

V

A peine installé, le zélé pasteur se met à l'œuvre. Pour venir en aide aux pauvres dont le nombre était considérable, il fonde une association de charité où se font gloire d'entrer les personnes les plus nobles de la cour. Mais il faut animer ces âmes d'un souffle surnaturel si l'on veut qu'elles persévèrent dans cette tâche pénible : il les rapproche du centre de la charité, du cœur de Jésus dans l'Eucharistie. Tous les jeudis se tenait la réunion des Associées. Le matin, elles avaient dû assister à la messe du Saint Sacrement, et "y demander la grâce de se comporter courageusement dans l'exercice de la charité qu'elles avaient embrassé : " et ainsi fortifiées, elles n'avaient pas peur, ces femmes du monde le plus élégant, des soins les plus vils à rendre aux malheureux ; c'est alors que l'on entendit une mère dire à sa fille qui voulait garder un pauvre plus rebutant que les autres : " Laissez, ma fille, n'est-il pas convenable que vous me cédiez le meilleur ? "

Quelques scandales commis sur sa paroisse venaient-ils affliger l'âme du pasteur, c'étaient aussitôt des pénitences rigoureuses, des nuits entières passées en prières sur le carreau humide, derrière le maître-autel de Saint-Sulpice ; et là, donnant

libre cours à ses larmes, devant son Dieu, il demandait miséricorde pour son peuple.

Mais ce n'était point assez, il fallait faire connaître et goûter à tous, Celui que tous avaient abandonné : la sainte communion était délaissée, l'adoration méconnue, les prêtres eux-mêmes oubliaient les devoirs qui les lient à la garde du saint Tabernacle. A cette vue, le disciple du P. Condren se rappela ce que lui avait si souvent recommandé son maître, que le seul moyen de renouveler la foi dans l'Eglise, c'était de répandre partout et de propager le culte de l'Eucharistie : " Ce n'est ni un moyen nouveau, ni un moyen particulier, ni une voie singulière. Jésus-Christ l'a établie dès le commencement pour unir son Eglise et la faire vivre en sainteté. " " Dieu, disait donc M. Olier, veut renouveler la piété, non par des prédications ou des miracles, qui sont plutôt les moyens dont il se sert pour établir la religion, mais par la dévotion au Saint Sacrement de l'autel. Le dessein du Fils de Dieu en venant sur la terre, a été de communiquer aux hommes sa vie divine, afin de les rendre semblables à lui : il commence cette transformation par le baptême, il l'augmente par la confirmation, mais il l'achève et la perfectionne par la très sainte Eucharistie, l'aliment divin qui nous donne réellement sa propre vie et ses sentiments, qui nous met en participation de son intérieur adorable, et nous fait une même chose avec lui.

" Il s'est mis au Très Saint Sacrement pour continuer ainsi sa mission jusqu'à la fin du monde et aller, par ce moyen, dans tous les coins de la terre, former à son Père des adorateurs qui publient sa gloire, et l'adorent en esprit et en vérité. C'est là qu'il est source et vie divine, qu'il est ce vase immense et cet océan sans fond, de la plénitude duquel nous sommes tous sanctifiés. Par le Très Saint Sacrement, il veut remplir les prêtres de son esprit et de sa grâce, et convertir les âmes par eux. C'est ce qui me fait défaillir et tomber en langueur, tant sont vifs et véhéments les désirs que je ressens de voir le Très Saint Sacrement révéré par les prêtres. Le prêtre qui est assidu à l'honorer, à l'invoquer, à le prier pour les peuples, obtiendra tôt ou tard leur conversion. Il est impossible, qu'étant assidu à la prière et demeurant ainsi devant le Très Saint Sacrement, il ne communique aux sentiments, à la ferveur, à l'efficace de Notre-Seigneur, pour toucher, éclairer et convertir ces peuples. Car la vertu de Jésus-Christ ressuscité, qui habite maintenant dans l'Eglise, avec un zèle tout embrasé pour la gloire de son Père, doit produire de tels effets.

" Hélas ! Seigneur, si vous vouliez me multiplier en autant

d'endroits qu'il y a d'hosties dans le monde, pour y vivre et y mourir, pour y consumer mes jours et ma vie, que je serais heureux ! Je meurs de douleur que Notre-Seigneur ne soit point honoré au Très Saint Sacrement, ni par les prêtres, ni par les peuples."

Aussi voulut-il que tous les prêtres de sa paroisse et de son séminaire allassent à l'église, chacun à son rang, adorer Jésus-Christ. Pieuse coutume, dit M. de Bretonvilliers, qui se continue toujours à Saint-Sulpice. " Il m'a semblé, que les personnes qui se destinent particulièrement à servir Jésus-Christ au Très Saint Sacrement de l'autel, doivent apporter grande assiduité à l'adorer et à y passer le plus de temps qu'il leur sera possible, pour être fortifiés au service de Notre-Seigneur après le travail ; et quand ils seront cassés de vieillesse, il faudra qu'ils viennent se reposer en adorant le Très Saint Sacrement, en consumant leurs jours auprès de lui."

M. Olier appelait aussi les fidèles au pied du saint Tabernacle, et pour remettre en honneur les visites au Saint Sacrement, il fit graver par le célèbre Melland une estampe " très propre à éclairer et à nourrir la piété envers la très sainte Eucharistie, et il la répandit dans tout le faubourg."

Sous sa direction, la Confrérie du Saint Sacrement presque abandonnée reprit un nouvel éclat, de telle sorte que les hommes les plus connus venaient en grand nombre mêlés à la foule, faire pieusement l'heure d'adoration qui leur était assignée. Toutes les semaines, les confrères se réunissaient à l'église, et là, pour exciter leur ferveur, M. Olier faisait une instruction ; à la douceur il savait unir la fermeté, et lorsqu'il était nécessaire, il ne craignait pas de reprendre publiquement ceux qui avaient négligé de venir faire leur cour au Roi des rois. Aussi un jour, croyant que c'était à elle que s'adressaient ces reproches, la princesse de Condé, fille du connétable de Montmorency et mère du grand Condé, répondit tout haut : " Monsieur, j'y ai manqué samedi, étant allée faire ma cour à la Reine." M. Olier reprit : " Vous en seriez plus louable, Madame, si vous étiez venue ici faire votre cour au Roi des rois." Et cette princesse, qui était un modèle de foi et de piété, était l'un des aides les plus utiles au Curé de Saint-Sulpice pour répandre dans la paroisse la dévotion au Très Saint Sacrement.

L'usage des Saluts était à cette époque fort peu répandu en dehors de l'Octave de la Fête Dieu. Malgré les réclamations de personnes peu éclairées. M. Olier résolut d'exposer plus souvent Notre-Seigneur aux adorations de tout son peuple. La mère du Cardinal de Richelieu, la duchesse d'Aiguillon, as-

signa des revenus pour vingt-quatre Saluts, que l'on connaît le premier dimanche et le premier jeudi de chaque mois ; ces jours-là il y avait procession du Saint Sacrement : ce ne fut qu'un peu plus tard que l'usage des Saluts s'étendit à toutes les grandes fêtes de l'année. Afin de frapper davantage l'esprit des peuples et d'augmenter leur vénération pour la sainte Hostie, on donnait toute la pompe et toute la solennité possibles à ces apparitions fréquentes de Jésus-Christ sur les autels. Les cloches, dès la veille au soir, sonnaient trois fois, et le Très Saint Sacrement était porté sous un dais magnifique. Deux thuriféraires encensaient sans relâche, quatre ecclésiastiques portaient le dais, quatre l'environnaient en tuniques ou en chapes, et trente autres l'accompagnaient un cierge à la main.

Les motifs de ce magnifique appareil sont indiqués dans l'acte même de fondation que fit la duchesse d'Aiguillon, c'est le désir " soit d'honorer la très-grande bonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de s'être donné aux hommes par l'institution du Très Saint Sacrement ; soit de réparer autant que faire se peut, les irrévérences et les péchés qui se commettent dans le monde contre cet auguste Mystère ". M. de Bassoncourt dit aussi en écrivant à M. Bourdoise : " Ce que je trouve le plus avantageux, c'est que la sainte Eucharistie est honorée de plus en plus dans la paroisse, ce dont nous attendons beaucoup de bénédictions..... Comme le Mystère du Très Saint Sacrement a été le plus déshonoré dans ce siècle, il semble que, en réparation de tant d'affronts et d'humiliations que lui ont fait les hérétiques, il faut l'honorer et le faire honorer plus que jamais. C'est pourquoi nous en souffrons l'exposition et les processions plus souvent, et les dames de la paroisse viennent tous les après-dîners l'adorer renfermé dans son tabernacle. Enfin je crois que, en ce temps, et le Saint Sacrement, et les prêtres qui en sont les gardiens et qui le consacrent, doivent être beaucoup relevés, Priez, s'il vous plaît Notre-Seigneur qu'il donne sa grâce à ces petits commencements. "

L'adoration qui se faisait déjà l'après-midi, nous venons de le voir, devenue bientôt perpétuelle, se fit aussi bien la nuit que le jour : là était le remède aux abus les plus invétérés, aux désordres qui se commettaient chaque année à certains jours de fêtes, et c'est ainsi que l'exposition des Quarante Heures fut établie à perpétuité par une fondation que fit une pieuse famille de la paroisse. " afin de rendre au Très Saint Sacrement tout l'honneur possible, à l'imitation du très digne curé et pasteur de cette église, qui pour retenir l'effrénée licence et

débauche du peuple, dans un temps où l'on doit se préparer à la pénitence, pour mieux passer la sainte Quarantaine, à depuis qu'il est curé, institué l'oraison des Quarante Heures, le dimanche de la Quinquagésime et les deux jours suivants. ”

Par ordre de M. Olier, chaque fois que l'on portait aux malades le saint Viatique, un prêtre marchait en avant, la clochette à la main, pour veiller à ce que sur son passage tous les fidèles adorassent le Très Saint Sacrement. Tous les jours il y avait près du Tabernacle deux cierges allumés pour tenir la place du pasteur que ses occupations nombreuses, tenaient, trop souvent à son gré, éloigné de l'église. Chaque fois que son ministère l'appelait au dehors, M. Olier ne manquait jamais d'entrer à Saint Sulpice adorer un instant, et il s'arrêtait aussi dans les églises qu'il rencontrait sur son chemin. Il fut toujours fidèle à cette marque d'amour, même dans ses voyages .et jusqu'à la fin de sa vie, quand torturé par mille souffrances il avait une peine extrême à marcher.

Tant d'efforts furent récompensés ; on peut voir une preuve évidente de l'amour que l'en portait dans cette paroisse au Saint Sacrement, dans l'empressement avec lequel, sur un simple désir de leur pieux pasteur, les fidèles donnèrent sept lampes en argent d'un très-grand prix, pour rester toujours allumées devant le saint Tabernacle.

VI

Mais Dieu n'est pas seulement sur nos autels pour recevoir nos adorations, il veut de plus s'unir à nous, et descendre en nos cœurs par la sainte communion. On ne savait plus à Saint-Sulpice combien était nécessaire cette réception fréquente de l'Eucharistie. M. Olier s'efforça d'y ramener ses ouailles. Ce qui nous semble facile aujourd'hui, ne l'était point alors. En effet nous sommes en plein jansénisme : le trop célèbre Arnauld vient de publier son livre contre la communion fréquente, et tout l'effort des sectaires tendait à éloigner les âmes du céleste banquet. Il n'y réussissaient que trop, hélas ! et plus d'une fois M. Olier eut à gémir et à pleurer sur ses plus illustres paroissiens qu'il ne pouvait soustraire au péril. Il était cependant un des plus ardents adversaires de ces funestes et desséchantes doctrines.

(à suivre.)

Pour les Ames du Purgatoire

Opuscules à 25 cts la douzaine ; \$ 2.00 le cent.

Bouquets spirituels offerts aux Ames du Purgatoire. —
1 opuscule de 64 pages.

Le Purgatoire d'après les révélations des Saints. — 1 opuscule
de 64 pages.

Délivrons du Purgatoire ceux que nous avons aimés ! —
1 opuscule de 64 pages.

Opuscule à 20 cts la douzaine ; \$ 1.50 le cent

L'Adoration pour les Ames du Purgatoire. — 1 opus-
cule de 32 pages.

Feuillets à 5 cts la douzaine ; 35 cts le cent.

L'Oraison dominicale pour les Défunts, révélée par
Notre-Seigneur à Sainte Mechtilde. — Feuille de 4 pages.

Couronne d'Indulgences, pour les Ames délaissées du
Purgatoire. — 2 pages.

CHAPELET DES MORTS

Ce Chapelet a quatre dizaines, et sa récitation se compose
d'invocations courtes, mais très riches en indulgences. Les
quelques instants qui suffisent à le réciter font gagner plus
de vingt mille jours d'indulgences applicables aux défunts.

Prix du Chapelet : . 10 cents.

On donne avec chaque chapelet l'opuscule : *Bouquets spiri-
tuels*, de 64 pages, expliquant la manière de le réciter.

VIENT DE PARAÎTRE LA LYRE EUCHARISTIQUE

Recueil de tous les Cantiques parus dans les deux pre-
mières années du *Petit Messenger*. — Un recueil de 23
Cantiques choisis, avec accompagnement complet. — Prix,
franco : 25 cents.

BUREAU DES ŒUVRES EUCHARISTIQUES

320, Avenue Mont-Royal, Montréal.